

## Formation Prévention des Risques liés à l'Activité Physique des Acteurs PRAP "Sanitaire et médico-Social"

Durée	Pré requis	Public
28 heures en présentiel réparties si possibles sur 3 semaines	Aucun	Salarié(e)s « secteur médico-social » de l'établissement

### Objectifs :

La formation PRAP 2S vise à rendre le personnel formé capable de se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise ou son établissement, d'observer et analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues. Elle permet aussi de participer à la maîtrise du risque dans son entreprise ou son établissement et à sa prévention et d'accompagner la mobilité de la personne aidée, en prenant soin de l'autre et de soi.

### Contenu :

#### DOMAINE DE COMPETENCES 1 :

##### **Comprendre l'intérêt de la prévention**

- Repérer les différents enjeux pour l'entreprise ou l'établissement
- Comprendre l'intérêt de la démarche de prévention
- Situer les différents acteurs de la prévention et leurs rôles

##### **Connaître les risques de son métier**

- Comprendre le mécanisme d'apparition du dommage
- Reconnaître les principaux risques de son métier et les effets induits
- Repérer, dans son métier, les situations de travail susceptibles de nuire à sa santé

#### DOMAINE DE COMPETENCES 2 :

##### **Caractériser les dommages potentiels liés à l'activité physique en utilisant les connaissances relatives au fonctionnement du corps humain**

- Connaître le fonctionnement du corps humain
- Repérer les limites du fonctionnement du corps humain
- Identifier et caractériser les différentes atteintes à la santé

##### **Observer son travail pour identifier ce qui peut nuire à sa santé**

- Observer et décrire son activité de travail en prenant en compte sa complexité
- Identifier et caractériser les risques potentiels liés à l'activité physique
- Analyser les différentes causes d'exposition à ces risques potentiels

#### DOMAINE DE COMPETENCES 3

##### **Proposer des améliorations de sa situation de travail**

- A partir des causes identifiées au cours de son analyse
- En agissant sur l'ensemble des déterminants de sa situation de travail
- En prenant en compte les principes généraux de prévention

##### **Faire remonter l'information aux personnes concernées**

- Identifier les personnes concernées
- Utiliser les modes de communication et de remontée d'information en vigueur dans l'entreprise ou l'établissement

##### **Se protéger en respectant les principes de sécurité physique et d'économie d'effort**

- Connaître et appliquer les principes de sécurité physique et d'économie d'effort à l'ensemble de ses situations de travail
- Connaître et utiliser les différents équipements mécaniques et aides à la manutention

#### **DOMAINE DE COMPETENCES 4 (ALM) Nouveauté**

##### **Identifier les enjeux d'un accompagnement**

- Argumenter les enjeux pour la personne aidée et sa famille
- Identifier les enjeux pour l'accompagnant
- Identifier les enjeux pour l'établissement

##### **Séquencer les déplacements naturels permettant de se mouvoir**

- Repérer les étapes nécessaires aux déplacements naturels
- Déterminer les capacités nécessaires à la réalisation des déplacements

##### **Analyser la situation d'un accompagnement**

- S'assurer des possibilités de la personne aidée à réaliser seule son déplacement
- Identifier les capacités de la personne aidée à réaliser les étapes du déplacement naturel
- Identifier les déterminants liés à l'environnement qui facilitent ou limitent le déplacement
- Prendre en compte les risques pour la personne aidée et l'accompagnant

##### **Caractériser les aides techniques au regard des situations d'accompagnement**

- Identifier les aides techniques au regard des contraintes environnementales
- Déterminer les aides techniques en fonction des caractéristiques des personnes aidées

#### **Méthodes pédagogiques :**

Pédagogie active basée sur l'implication des participants

Alternance en apports théoriques et pratiques

Méthodes démonstratives, participatives

#### **Matériels pédagogiques spécifiques :**

Lit médicalisé : 1 pour 5 stagiaires maximum

Fauteuil roulant manuel et fauteuil

Lève-personne électrique roulant et verticalisateur électrique

Drap(s) de glisse (2)

#### **Organisation de la formation :**

##### **28 heures en présentiel en séquences non consécutives :**

- dont 14 heures pour l'ALM (Aide à La Mobilité)
- réparties si possibles sur 3 semaines
- **les groupes sont limités à 10 stagiaires maximum**

#### **Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation :**

Feuille de présence de formation

Evaluation formative tout au long de la formation

Epreuves certificatives selon le référentiel en vigueur

Certificat PRAP 2Sen cas de réussite des épreuves certificatives (**validité 24 mois**)

Attestation individuelle de formation

#### **Formateurs**

Formateurs certifiés PRAP 2S, certificats en cours de validité